

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 10/09/2026

Total membres	11
En exercice	11
Présents	9
Absents	2
Votant par procuration	1
Votants	10

L'an deux mille vingt-six, le mercredi trente septembre, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick CIBOIS, Président.

Étaient présents :

Monsieur Patrick CIBOIS, Président

Madame Murielle MOUTIER LECERF, Madame Patricia FANNY, Madame Amel TAKARLI, Madame Fabienne MANDEVILLE

Madame Estelle VAVASSEUR, Madame Michelle DAJON, Monsieur Jean-Paul LEVIEUX, Madame Françoise PATRY

Était excusé :

Monsieur Matthieu ROUZÉE qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul LEVIEUX

Était absent :

Monsieur Damien SIMON

Délibération n° :

D.30/09.2026

Objet :

C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN) et l'Espace « Arc-en-Ciel » de la Ville de Bolbec

C.C.A.S. - POLE DES SOLIDARITES
DE LILLEBONNE
Conseil d'Administration
Séance du 30.09.2026

Délibération n° : D.30/09.2026

Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN) et l'Espace « Arc-en-Ciel » de la Ville de Bolbec

Dans le cadre de séances de formations professionnelles, prévues entre le 15 octobre 2026 et le 10 juin 2027, "se former à/et dans l'analyse de ses pratiques professionnelles", à destination de ses animateurs, le C.C.A.S. - Pôle des solidarités a décidé de renouveler son partenariat avec l'Espace « Arc-En-Ciel » de la Ville de Bolbec et l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN).

Le coût global de cette formation est de 2 835,00 € net de taxes. Cette somme sera à régler pour 1/2 par le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de Lillebonne et pour 1/2 par l'Espace « Arc-en-Ciel » de Bolbec. Les crédits afférents sont inscrits au budget 2026 pour les séances se déroulant du 15 octobre au 10 décembre 2026 et seront inscrits au budget 2027 pour les séances qui auront lieu du 28 janvier au 10 juin 2027.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d' :

- autoriser Monsieur le Président du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités à signer la convention de formation professionnelle avec l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN) et l'Espace « Arc-En-Ciel » de la Ville de Bolbec

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Président du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Patrick CIBOIS

